



Le ministre

PAPEETE, le 28 AOUT 2025

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

s/c de Monsieur le Directeur général de l'éducation et des enseignements

Objet : Circulaire relative aux orientations pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive et le développement du sport scolaire

Réf. : Lettre de rentrée 2025-2026 n° 2186 /MEE en date du 1^{er} août 2025

En complément de ma lettre de rentrée ministérielle, qui rappelle le rôle essentiel de l'éducation physique et sportive (EPS) dans le développement global des élèves, cette circulaire vise à préciser les orientations opérationnelles attendues en EPS et en sport scolaire dans les écoles et les établissements. Je tiens à rappeler l'importance de respecter strictement les horaires officiels dédiés à l'enseignement de l'EPS, garants d'un enseignement équilibré, afin d'assurer à chaque élève une pratique régulière et formatrice.

L'EPS constitue un puissant levier pour lutter contre la sédentarité et l'obésité infantile, renforcer l'estime de soi, développer les habiletés sociales et favoriser l'épanouissement personnel. Elle contribue également à l'ancrage culturel des élèves grâce à l'intégration des Tū'aro Mā'ohi, désormais pleinement inscrits dans les champs d'apprentissage. Dans la dynamique des Jeux du Pacifique 2027, elle offre une opportunité de valoriser les pratiques sportives locales et les parcours d'excellence.

Les apprentissages moteurs, au cœur des contenus de la discipline, confèrent à l'EPS un statut particulier à l'école, en raison de la mise en jeu du corps, mais aussi une responsabilité réelle au regard des enjeux de santé publique, de citoyenneté et de sécurité. En Polynésie française, l'EPS se révèle également être un puissant vecteur d'enracinement culturel.

Pour le premier degré, deux orientations sont renforcées cette année :

- le renforcement du dispositif « trente minutes d'activité physique quotidienne » à l'école ;
- la remise en place du brevet athlétique, en maternelle et au cycle 2.

Deux préoccupations majeures sont également partagées entre le premier et le second degré :

- l'intégration des activités traditionnelles polynésiennes dans les champs d'apprentissage de l'EPS ;

- la contribution active de la discipline aux compétences fondamentales (français, mathématiques, langues polynésiennes) et aux éducations transversales.

En permettant à l'élève d'exprimer ce qu'il fait et d'analyser les actions des autres, l'EPS développe la maîtrise de la langue. En mobilisant des notions issues de la physique, de l'anatomie ou de la physiologie, elle favorise également l'acquisition d'une culture scientifique en actes.

Afin de contribuer à la santé publique, des tests d'évaluation de la condition physique des élèves de 6^{ème} seront mis à disposition des professeurs volontaires ; ces tests permettront aux élèves d'avoir une connaissance précise de leurs capacités, tout en amenant les enseignants à adapter leurs contenus et démarches pédagogiques aux caractéristiques physiques des élèves. Par ailleurs, ces initiatives pourront favoriser la mise en place de projets de continuité pédagogique, à l'échelle d'un réseau ou d'un bassin, dans le cadre du parcours santé des élèves.

Le sport scolaire, organisé autour des fédérations membres de la CSSU, complète et prolonge l'action de l'EPS. Il constitue un levier éducatif majeur : par sa capacité à mobiliser les élèves sur tout le territoire, à promouvoir un sport inclusif et à organiser des rencontres fédératrices, il contribue activement au parcours éducatif, citoyen et culturel des jeunes. Son rôle est déterminant, en particulier dans le cadre des projets liés aux Jeux du Pacifique 2027.

Dans ce contexte, les équipes éducatives sont invitées à renforcer les dynamiques locales en mettant en œuvre des dispositifs adaptés, en lien avec les fédérations sportives scolaires, et selon les projets, les fédérations sportives locales. Des ressources pédagogiques seront prochainement mises à disposition.

Nous vous remercions de votre mobilisation au service d'une école polynésienne ambitieuse, inclusive et enracinée dans sa culture.


Ronny TERIIPAIA



GOUVERNEMENT
Le Ministre
de l'éducation,
de l'enseignement
supérieur
et de la culture
Polynésie française